



Gestion communale

Organigramme



Les structures intercommunales

La commune de La Chapelle Blanche fait partie de :

La Communauté de Communes Cœur de Savoie, dont les compétences déléguées par la commune sont :

- Petite enfance
- Enfance, jeunesse
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Sport, culture, patrimoine
- Tourisme
- Randonnée
- Agriculture / Forêt
- Cours d'eau et milieux naturels
- Déchets
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Maison France Services
- Emploi, insertion sociale et professionnelle
- Développement économique
- Mobilité, Transport scolaire
- Instruction technique des permis de construire
- Bâtiments : équipements sportifs des collèges, gendarmerie
- Développement durable
- Autoconsommation collective, conseil en énergie
- ...

Le Syndicat Mixte Métropole Savoie – Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) – 1 titulaire, 1 suppléant

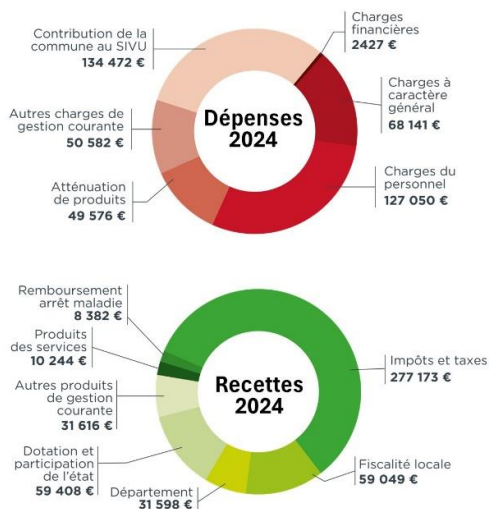
Le Syndicat des Eaux – 2 titulaires, 1 suppléant

Le Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie (SIBRESCA) – Déchets – 1 titulaire, 1 suppléant

Le Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC) – gestion des digues de l'Isère et de l'Arc, des milieux aquatiques, prévention des risques d'inondation

Le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES 73) – éclairage public, transition énergétique, mobilité électrique

Budget de la commune



Travaux d'investissement 2020-2024

	Travaux réalisés	Montant des travaux TTC	Reste à charge pour la commune
2018 à 2022	Rénovation 2 appartements Le Villaret	83 145 €	10 669 €
2023	Salle des fêtes : isolation de la toiture, renforcement et production photovoltaïque	30 342 €	7 336 €
2020/2022	Chemins piétonniers	54 824 €	26 882 €
2023	Sécurisation entrée du village	206 035 €	41 481 €
2019 à 2023	Extension cimetière	130 463 €	30 595 €
2019/2020	Extension local technique	47 520 €	23 087 €
2021/2022	LED équipement des 78 lampes voiries	22 518 €	2 186 €

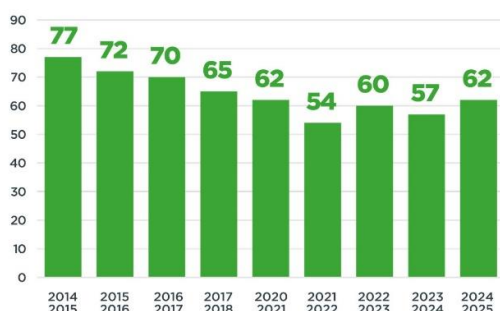
Travaux en projet

École : traitement des infiltrations d'eau et qualité de l'air	102 358 €	20 546 €
--	-----------	----------



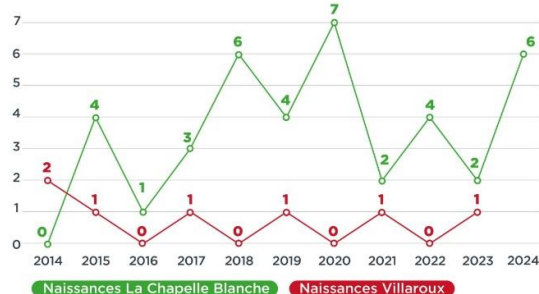
L'école de La Chapelle Blanche Villaroux

Effectifs scolaires



➡ Une légère baisse sur 10 ans

Évolution des naissances



➡ Une stabilité des naissances

Les projets sur l'école

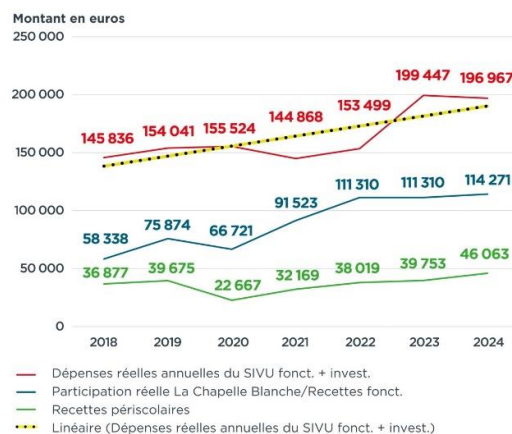
L'ensemble scolaire est composé d'un bâtiment historique datant de 1860 (ancienne mairie), abritant l'école et 2 logements (créés en 2019), et d'une extension construite en 2005, correctement isolée. **L'isolation thermique du bâtiment historique est devenue indispensable.** Préalablement à ces travaux, des études ont montré des problèmes d'humidité des murs. Des **travaux d'assainissement du bâtiment** vont donc être menés pour un montant d'environ 103 000 € TTC : réalisation de tranchées drainantes sur le pourtour, retrait de l'enduit ciment pour la respiration naturelle des murs, ventilation des salles de classes, ...

SIVU scolaire

Organigramme



Évolution du budget



2018/0224

Budget
du SIVU
+ 35 %

Recettes
péricolaires
(participation
des familles)
+ 25 %



L'école de La Chapelle Blanche - Villaroux

Quelle école aujourd'hui et demain ?

Quels sont les besoins pour les parents ?

- Une des conditions pour ne pas finir en village dortoir :
tout faire pour maintenir l'école et la faire fonctionner correctement

“ Très belle
initiative, bravo ! ”

- Davantage **impliquer** les familles dans l'école pour :
 - imaginer plus d'activités extérieures,
 - Imaginer les voyages de classe,
 - Faire intervenir des parents pour présenter leurs métiers.

“ Davantage impliquer
les familles dans
l'école ”

- Faire **un journal de l'école** : faire de nos enfants des petits journalistes en herbe et développer leur curiosité autour du village, la nature, etc.

- Une **garderie périscolaire flexible** (réservation et annulation possibles jusqu'à 24 h ou 48 h avant)

- Une **cantine** à laquelle toutes les familles peuvent avoir accès
- Plus de places en cantine (ou bien attirer des “nounous” via des logements dédiés)
- Pouvoir annuler la cantine deux jours avant
- Pouvoir emporter le repas en cas d'absence
- Baisser les **prix** (et disposer d'une facture)

“ Plus de places
en cantine ”

L'école de La Chapelle Blanche - Villaroux

Quelle école aujourd'hui et demain ?

Quels sont les besoins pour les parents ?

- Une des conditions pour ne pas finir en village dortoir :
tout faire pour maintenir l'école et la faire fonctionner correctement
- Davantage **impliquer** les familles dans l'école pour :
 - imaginer plus d'activités extérieures,
 - Imaginer les voyages de classe,
 - Faire intervenir des parents pour présenter leurs métiers.
- Faire **un journal de l'école** : faire de nos enfants des petits journalistes en herbe et développer leur curiosité autour du village, la nature, etc.
- Une **garderie périscolaire flexible** (réservation et annulation possibles jusqu'à 24 h ou 48 h avant)
- Une **cantine** à laquelle toutes les familles peuvent avoir accès
- Plus de places en cantine (ou bien attirer des "nounous" via des logements dédiés)
- Pouvoir annuler la cantine deux jours avant
- Pouvoir emporter le repas en cas d'absence
- Baisser les **prix** (et disposer d'une facture)

“ Très belle
initiative, bravo ! ”

“ Davantage impliquer
les familles dans
l'école ”

“ Plus de places
en cantine ”



L'école de La Chapelle Blanche - Villaroux

Quelle école aujourd'hui et demain ?

Quels sont les besoins pour les enfants ?

- Développer le bénévolat des personnes âgées dans le périscolaire
- Faire du lien entre générations, de manière générale et au sein de l'école, ou durant le temps périscolaire : événements ou activités intergénérationnels, partage !
- Des activités en extérieur pour le périscolaire : stade, balades
- Une **école de proximité**
- Avoir plus de **verdure** et d'ombre dans les cours d'école (haut et bas)
- De la **fraîcheur** quand il fait chaud
- Des ventilateurs dans chaque classe, dans le dortoir et la salle de motricité
- **Matériel :**
 - plus de bancs, plus de ballons
 - Dans la cour : toboggan, balançoires et jeux pour les grands
 - Avoir une mascotte dans l'école : un animal

*“ Faire du lien entre
générations au
sein de l'école ”*

*“ Avoir plus de
verdure et d'ombre
dans les cours
d'école ”*

Quel avenir pour l'école ? Comment la pérenniser ?

- Ne pas diversifier l'offre de logement : “Les lotissements ont déjà énormément dénaturé le village avec des constructions avec des toits plats par exemple. Les terrains constructibles de 480 m2 ne correspondent pas à La Chapelle Blanche, même si le foncier est cher”
- Elargir le périmètre d'accueil des enfants/faire des regroupements d'écoles

*“ Elargir le périmètre
d'accueil de l'école ”*



Les associations de la Chapelle Blanche

Allez on danse

achapelledanse@gmail.com

Président : M. GAYET Marcel

Secrétariat : M. FAUCONET Jean-François

Tous les lundis et mercredis soir
à la salle des fêtes

Amicale pompiers

Président : M. PEPIN Marc

Association des parents d'élèves : La Paganone

lapaganone.ape@gmail.com

Présidente : Mme MARCONATO Célia

Secrétaire : Mme BOUCHARD Léa

Comité des fêtes

comfete.chapelleblanche@gmail.com

Président : M. FORISSIER Philippe

Secrétaire : M. THOUVARD Patrick

« On bouge à La Chapelle Blanche »

Gymnastique et couture

marielletoni@gmail.com

Mme TONI Marielle

Tous les mercredis de 18h à 19h
à la salle des fêtes

Le Chapellaroux Club des aînés ruraux

gerard.petrax@akeonet.com

Présidente : Mme PETRAZ Laure

Taiji

ollivier.laget@gmail.com

M. LAGET Ollivier

Tous les lundis de 18h30 à 20h
à la salle Jean Minet

Tennis club

francoisgtennis@gmail.com

Présidente : Mme GIROT Françoise

Yoga Yvengar

Présidente : Mme GUILBERT Hélène

Tous les mardis de 18h à 19h
salle de motricité

Yoga Thaïlandais - Hatha - Qi Qong

asso.estrella@gmail.com

Présidente : Mme De BAILLIENCOURT

Estelle

Tous les lundis de 18h45 à 19h45
salle de motricité

Les associations de la Chapelle Blanche

Pour vivre et agir ensemble ou pour « consommer » de l'activité ?

Quels sont les besoins et attentes des associations (bénévolat et engagement, locaux, mutualisation de matériel ...) ?

Quels sont les freins ?

- Le manque de bénévoles
- Le manque de candidatures pour prendre des responsabilités dans le Bureau
- Le manque de porteurs de projets nouveaux

“ Il manque des bénévoles et des candidatures pour prendre des responsabilités dans les associations ”

Quels sont les besoins et attentes des habitants (activités, engagement, chantiers participatifs ...) ? Quels sont les freins ?

- Réhabilitation des chemins par des bénévoles; une association s'est créée : "Les mardis de juin"
- Besoin d'un lieu pour se retrouver et boire un verre
- Faire la soirée d'accueil des nouveaux arrivants en même temps que le forum des associations
- Remettre en activité le foyer des jeunes à partir du collège

“ Une association s'est créée pour réhabiliter les chemins : les mardis de juin ”

“ Une soirée des nouveaux arrivants en même temps que le forum des associations ! ”





L'aménagement du territoire

Evolution démographique de la commune

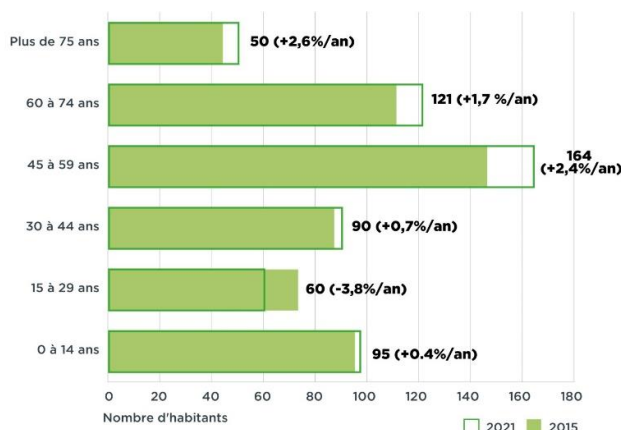


591
HABITANTS
en 2022
DONNÉES 2025

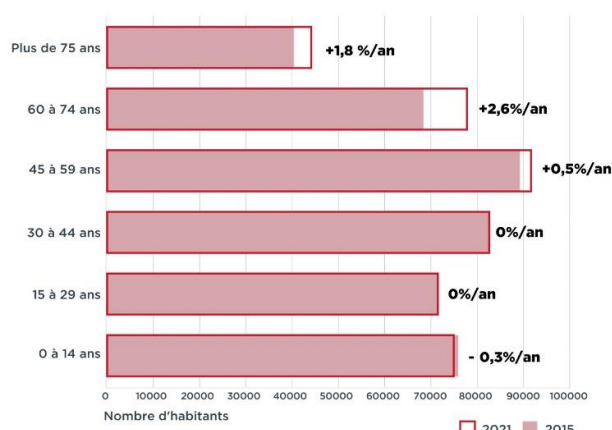
Depuis 1975, la commune a doublé sa population, avec une croissance régulière. Elle a été forte entre 1999 et 2010 (+1,7%/an en moyenne) et semble légèrement fléchir depuis 2010. Sur la dernière période, la croissance est de 0,8 %/an, soit 5 habitants supplémentaires chaque année (contre 8 par an entre 1999 et 2010).

Evolution de la population par tranche d'âge

La Chapelle Blanche



Savoie



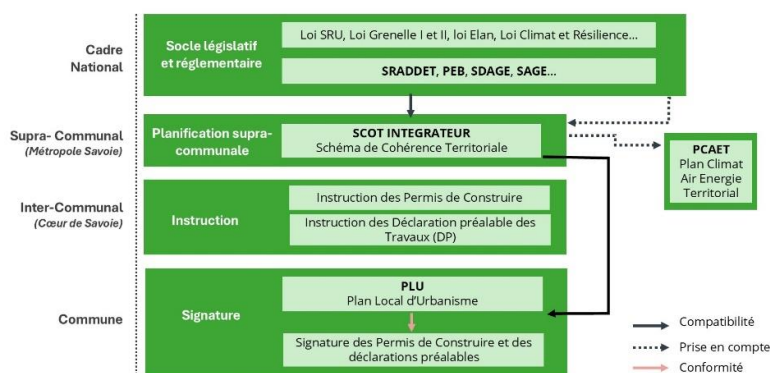
Comme en Savoie, la commune connaît un vieillissement de sa population. Si la tranche d'âge des 15-29 ans baisse fortement, la population des 0-14 ans et des jeunes actifs (30-44 ans) est plutôt stable. Elle était en nette repli entre 2010 et 2015.



L'aménagement du territoire

L'urbanisme

Le cadre réglementaire en vigueur



Il existe un certain nombre de documents de planification et tous ne sont pas égaux : certains sont « supérieurs » aux autres, c'est-à-dire qu'ils doivent être respectés par les documents d'urbanisme de rang « inférieur ».

Le PLU fait partie intégrante de ce système hiérarchique et se doit d'être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Plan Local d'Urbanisme (PLU).

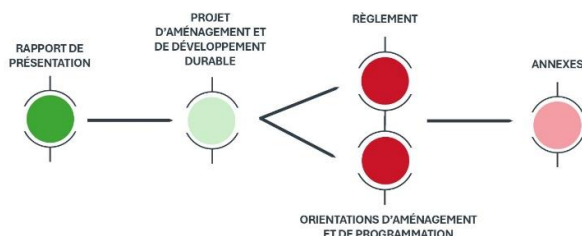
Les communes ont la responsabilité de réfléchir à une échelle plus large que le périmètre communal pour assurer la complémentarité des territoires.

C'est la commune qui classe un terrain constructible, mais il n'existe aucun droit acquis au maintien de ce classement. Pour classer ou déclasser un terrain, la commune doit cependant respecter toute la hiérarchie des documents ci-dessus.

Le plan local d'urbanisme (PLU)

Défini aux articles L.123-1 et suivants du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme (PLU) communal ou intercommunal (PLUi) détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Il comporte :



L'orientation d'aménagement programmée (OAP)

Dans le PLU, Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont vocation à renforcer la qualité et la cohérence des projets d'aménagement, notamment sur les secteurs à urbaniser dont la collectivité n'a pas forcément la maîtrise foncière.

Les OAP s'ajoutent ou se substituent au règlement sur des périmètres spécifiques pour définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives, des objectifs à atteindre ainsi que des principes à respecter.

Il existe 4 OAP sur La Chapelle Blanche. Elles imposent une densité minimale et maximale d'habitations ou de types de logements.

Les OAP sont directement opposables.

Les nouveaux enjeux d'aménagement

Une forte réduction des espaces constructibles, déjà engagée lors de l'élaboration du PLU

... dans le respect de l'application de la loi Climat et Résilience qui impose une réduction de 50 % de la consommation des espaces agricoles et Naturelles entre 2021 et 2031 par rapport à la période 2011-2021.

... Et paradoxalement un besoin de logements variés en propriété et en locatif

Une nécessaire transition écologique et adaptation au changement climatique conciliant à la fois :

- Végétalisation, désimperméabilisation, lutte contre les îlots de chaleur...
- Economie de foncier / densité « acceptable » des projets



L'aménagement du territoire

Des projets d'urbanisation au cœur du chef lieu

Si les permis de construire pour les deux projets collectifs ont été accordés et des premiers travaux de raccordement réalisés, **le temps de mis en œuvre de ces différents projets, portés par des opérateurs privés, est long** : ils doivent en effet s'assurer de pouvoir vendre les logements avant de s'engager dans la construction et les aménagements. Le contexte économique et immobilier reste incertain en 2025.

Un projet de 16 logements rue Amélie Gex

porté par BOCH22 :

- Réaménagement d'une maison en 4 appartements
- Création de 4 maisons mitoyennes
- Création d'un petit collectif de 8 logements intermédiaires (avec parking enterré et entrées indépendantes)



Un projet de 8 logements rue de la Chapelle

porté par MSF Investissements:

Deux petits collectifs de 4 logements sur 2 niveaux à entrées indépendantes

Un projet de lotissement de 6 lots « Le Plateau de la Chapelle » au lieu dit Plan Pinet

6 parcelles
(entre 420 et 630 m²)
à construire





L'aménagement du territoire

Les exploitations agricoles

La Ferme de Gilles Barbier



Gilles BARBIER



Surface exploitée : 120 ha

Production : troupeaux allaitants et vaches à viande ; 50 vaches allaitantes, 90 génisses à viandes

GAEC de la belle étoile



Philippe PUGET et Jean-Luc PUGET



Surface exploitée : 110 ha

Production : 100 vaches laitières

La Ferme des Valnoix



Grégory BERNAT, Patrick DIEUFILS, Louise DIEUFILS



Surface exploitée : 96 ha

Production : 45 vaches laitières race montbéliarde (90 ha), noyers (6 ha) : noix, huile et vin de noix, confiture, nougat, biscuits

EARL de Montrailant



Nicolas GATE DUPLAT



Surface exploitée : 80 ha

Production : 55 vaches laitières de race Montbéliardes et 45 génisses, céréales (environ 15 Ha de maïs et triticales, et 5 Ha de culture de luzerne), production de safran de Savoie

La Ferme de Villard Martin



Aurélien GAYET



Surface exploitée : 70 ha

Production : viande de bovins (35 UGB), pommes de terre, oeufs

La ferme à Pierre



Deux associés en GAEC :
Marion ROLLAND et Julien DROGE



Surface exploitée : 55 ha

Production : cultures de blé, petit épeautre, sarrasin, soja, lentilles, pois chiches, transformation des céréales en farine panifiable, élevage de bovins allaitants de la race d'Hérans

La Ferme



Claudine CATTANI



Surface exploitée : 50 ha

Production : viande de brebis (55) et bovins (45), culture de céréales pour alimentation des bêtes, blé, orge

Françoise Sanchez



Françoise Sanchez



Surface exploitée : 17 ha

Production : polyculture de fruits et légumes de saison, noix, complément avec jus de fruit : pommes, poires, raisins

Le Verger de Montrailan



Stéphane OLIVIER



Surface exploitée : 1,5 ha

Production : fruits frais (20 variétés de pommes, 4 de poires, kiwi, kiwaï, jus, compotes)
100% agriculture biologique

L'aménagement du territoire

Comment imaginez-vous votre village dans 20 ans ?

- *Combien d'habitants ?*
- *Quelle place pour des jeunes ménages ?*
- *Quelle typologie de logements ?*
- *Quels équipements et espaces publics ?*
- *Quels modes de déplacements (voiture, vélo, marche, transport en commun, ...) ?*
- *Quelle place pour l'agriculture et quel type d'agriculture ?*

Décrivez votre vision de la commune dans 20 ans (Synthèse!)

Points convergents entre les récits

Taille et évolution de la population

- Plusieurs récits expriment le souhait **de ne pas trop augmenter la population** pour préserver le caractère rural et la qualité de vie. L'idée est de maîtriser la croissance, pas d'accueillir un grand afflux de nouveaux habitants.

Logement et urbanisme

- Importance de **préserver l'identité architecturale du village**
- Rejet explicite des **lotissements standardisés** et des **immeubles en hauteur**
- Volonté de trouver des solutions pour **accueillir les jeunes ménages** malgré les prix élevés et la rareté des logements
- Idée d'une densification maîtrisée, avec des logements collectifs à petite échelle respectant le style du village

Agriculture

- Agriculture jugée **centrale pour l'avenir du village**
- Orientation vers une **agriculture de proximité, raisonnée ou bio**, qui fait vivre les producteurs
- Nécessité de préserver les terres agricoles

Transports et mobilité

- Constat de **besoin en alternatives à la voiture**, notamment pour les personnes âgées ou isolées
- Importance de conserver **voiture, vélo et marche** comme moyens principaux
- Souhait de développer ou mieux informer sur les **lignes de bus régionales** et d'inventer un **transport à la demande**

Cadre de vie et environnement

- Forte volonté de **préserver la qualité de vie et l'identité rurale**
- Importance du **respect de l'environnement et du climat** : construction écologique, panneaux solaires, végétalisation, préservation des insectes et de la biodiversité

Espaces collectifs et vie sociale

- Besoin de **lieux de rencontre et de convivialité** : commerces de proximité, restaurant, salle associative, tiers-lieux
- Idée d'un espace intergénérationnel et d'animation locale

Décrivez votre vision de la commune dans 20 ans (Synthèse!)

Points divergents

Nombre d'habitants :

Limiter strictement versus vision plus souple.

Forme du logement :

Maisons individuelles traditionnelles versus **formes alternatives plus denses**, mais intégrées au paysage (maisons divisées en petits appartements avec jardins)

Place de la jeunesse :

Difficulté d'accueil à cause du coût versus chercher des solutions concrètes pour accueillir les jeunes par un logement adapté.

Ton des récits

Certains sont **nostalgiques** (préserver à tout prix l'existant, limiter la croissance / D'autres sont **plus ouverts à l'innovation sociale et écologique**

En synthèse

En résumé, les habitants partagent une vision assez cohérente : **préserver le caractère rural, l'agriculture et l'authenticité du village tout en améliorant la qualité de vie et en préparant la transition écologique.**
Les divergences portent surtout sur **le logement (individuel vs petites formes collectives)** et **l'ouverture au changement** (préserver strictement vs adapter).

Décrivez votre vision de la commune dans 20 ans (récits exhaustifs)



Récit numéro 1

Combien d'habitants : 600 pour stopper la croissance démographique de notre village
Quel type de logement : maisons individuelles, les lotissements et immeubles dénaturent notre si beau village
Mode de déplacement : voiture, vélo, marche
Place de l'agriculture : importante pour notre village
Place pour les jeunes ménages : la Chapelle est difficile d'accès en termes de moyens mais cela est inhérent à la commune ; c'est le marché qui fixe le prix



Récit numéro 2

Centre du village
Il faudrait reconverter l'ancienne Poste en commerce comme une boulangerie, une épicerie etc
Un lieu de vie de type restaurant serait appréciable
Il faudrait vraiment faire quelque chose pour la séparation des réseaux d'eaux usagées les odeurs sont insupportables en été
Il faudrait également enterrer les fils (électriques Télécom fibre), cela gâche vraiment notre village



Récit numéro 3

La Chapelle-Blanche dans 20 ans
J'imagine un tiers lieu avec
A l'extérieur pour permettre des rassemblements de type échange de plantes, quelques rendez-vous dans l'année (petite brocante ou échanges divers marchés et cetera)
À l'intérieur : un lieu pour les associations permettant les rencontres amicales des adhérents
Un lieu pour les jeunes
Une agriculture bio ou raisonnée avec des petits producteurs



Récit numéro 4

Ligne de bus régionales manque d'information
À prévoir dans le futur un mode de transport pour que les habitants qui ne peuvent plus se déplacer ne soient pas isolés dans notre village
Transport sur demande avec rendez-vous
Le village ne doit pas trop grossir et rester rural en prenant en compte l'agriculture et ses besoins en surface
Pas de logement en étage pour conserver notre habitat mais pas devenir une banlieue de La Rochelle ou de Pontcharra
Préserver notre qualité de vie

Décrivez votre vision de la commune dans 20 ans (récit exhaustif)



Récit numéro 5

Le village dans 20 ans

Des logements qui respectent une unité architecturale

Rien n'est dû au hasard. Il faut comprendre pourquoi nos anciens construisaient et comment assurer une continuité de sens avec les enjeux du changement climatique

Retrouvez du sens c'est à dire sur son territoire et son histoire, sa géographie, sa culture, son biotope.

La place de l'agriculture : une agriculture sensée pour « éviter les mangeurs de graines qui ne peuvent pas en vivre ».

À penser avec les communes des vallées car nos agriculteurs pourront tenir en SAU grâce à des terres en bas ; leur laisser de la terre agricole sur la commune



Récit numéro 6

Prendre en compte les enjeux climatiques dans les constructions (isolation, couleur des maisons, utilisation de l'énergie solaire en particulier avec des panneaux thermique), maintenir des espaces de verdure entre les maisons, laissez dans les jardins des espaces avec des herbes un peu plus hautes (pas de coupe toutes les semaines) pour préserver du coup les insectes.

Densifier oui, mais dans le respect du caractère du village. À la place des lotissements (maison sur 500 m² collées les unes aux autres) des maisons à 3-4 appartements dans des jardins plus grands, moins chers pour accueillir les jeunes.



Mur d'expression libre

***Des propositions, des envies, des questions, des attentes...,
Exprimez-les ici !***

Chantiers participatifs

- Organiser des cueillettes collectives dans les vergers des habitants (fruits en surplus et/ou chez les personnes âgées, puis redistribuer (par exemple) :
 - 1/3 pour le propriétaire
 - 1/3 les récoltants
 - 1/3 à partager lors d'un "marché solidaire" au jardin de l'église.

=> Proposition inspirée de l'association "Aux arbres citoyens".

- Organiser des randonnées groupées pour des nettoyages des chemins de randonnée pédestres et VTT

Mobilité

- Réfléchir à un système de covoiturage "La Rochette – La Chapelle Blanche – Les Mollettes – Ste Hélène gare - Parking de covoiturage entrée autoroute Montmélian, notamment pour les lycéens de La Ravoire
- Mettre en place un système de covoiturage organisé, de type "Rezo Pouce" ou Synchro covoiturage entre Chambéry et La Féclaz (spontanée ou organisé via Blablacar daily)
- Mieux informer sur la ligne de transport régional qui passe par La Chapelle Blanche. Une information sur le tracé et le tarif serait judicieuse pour pérenniser ces transports.
- Sécuriser les routes d'accès (voies cyclables) à La Chapelle Blanche pour circuler à vélo (électrique) : vers La Rochette, Pontcharra, ...

Nota bene

la Communauté de Communes Coeur de Savoie fait partie du dispositif de gratification du covoiturage Blablacar daily et accompagne la ligne quotidienne de covoiturage entre Pontcharra et Valgelon-La Rochette.

Pédagogie à destination des promeneurs

- Expliquer aux promeneurs les règles en milieu rural (via des panneaux ou autres moyens de communication).

Exemple : « on ne traverse pas un pré car on marche dans l'assiette des vaches »

Exemple : « un chemin de promenade peut être fermé par une clôture car il s'agit d'un espace de pâturage/ de travail »